

DOC. PARLEMENTAIRE No 18

Pour remédier autant que possible, à l'absence d'ouvrages avancés et en vue de protéger la place contre des surprises, j'ai fait construire durant l'hiver de 1759, une ligne de blockhaus à une portée de mousquet du mur de la capitale; mais ces derniers ne sont à l'épreuve que de la mousqueterie.

Les murs ont été construits avec de la pierre brute et à plusieurs endroits les travaux ont été très mal exécutés, comme les ravages causés par le feu des batteries françaises en 1760, l'ont suffisamment démontré.

Les portes sont mal situées et ne sont pas défendues. La porte Saint-Louis est tellement rapprochée du côté droit du bastion qui porte le même nom, qu'elle se trouve au-dessous de la portée de ses projectiles, tandis que le flanc opposé du bastion ne peut la défendre que très faiblement. La porte Saint-Jean trop rapprochée du flanc gauche du bastion du même nom, n'offre pas de meilleures garanties.

La porte du Palais n'est guère mieux construite et en général tout ce front de la place qui est en réalité le seul fortifié, est exposé à un feu d'enfilade partant de l'autre côté de la rivière St-Charles.

Le mur qui s'étend du bastion La Potasse jusqu'à la porte du Palais est percé de meurtrières et ne manque pas d'une certaine valeur.

Les casernes construites contre ce mur sont également percées de meurtrières. Ce mur construit sur le roc s'étend jusqu'à l'endroit indiqué par la lettre K.

Une mauvaise palissade a été érigée depuis K jusqu'à L sur le sommet d'un rocher accessible; on y a aussi installé une petite enceinte palissadée. Cet endroit de la ville est le plus exposé à un coup de main.

Depuis L jusqu'à T s'étend un mur élevé auquel est adossé une galerie en bois, destinée à servir de banquette; au-dessous se trouve une poterne qui communique avec la basse ville.

Depuis T jusqu'au saut au Matelot, s'étend un mur inachevé sur lequel un homme peut facilement sauter; sur ce mur se trouvent quelques plateformes pour l'installation de canons et de mortiers. Depuis M jusqu'à M (sic) se trouve la batterie royale commandant la rivière Saint-Laurent, placée sur un rocher inaccessible et contigu au palais épiscopal. On s'est servi d'une partie de cette batterie ainsi que de quelques canons de l'endroit O pour défendre, durant le dernier siège, les communications entre la basse ville et la haute ville.

Depuis O jusqu'à P se trouvent le fort St-Louis et une batterie de neuf canons. C'est un endroit inaccessible, excepté par deux petits sentiers indiqués sur le plan, qui y conduisent. Le fort Saint-Louis, reste des premières fortifications érigées là, ne vaut rien comme moyen de défense.

Depuis P jusqu'à Q, se trouve la citadelle ou redoute du cap Diamant, qui consiste en une élévation plutôt escarpée défendue uniquement par une palissade. Entre la redoute, le bastion de La Glacière et le cap Diamant, s'étend un terrain qui commande toute la ville et les fortifications. Je crois que ce terrain serait très propre à la construction d'une citadelle.